

M. Doherty appartient au ministère de la Marine et il en sait probablement plus que moi à ce sujet.

L'hon. M. GRAHAM: Je crois qu'il n'est que juste de dire que le gérant, M. Teakle, est en Europe, car autrement, il se serait présenté.

Le TÉMOIN: Nous avons dû l'envoyer en Europe afin de s'occuper de questions très importantes intéressant la navigation. C'est le motif pour lequel il n'est pas ici.

Le PRÉSIDENT: Le comité désire, je crois, que je réponde d'abord aux demandes de renseignements particuliers sur certains sujets. Le comité se rappelle qu'hier on a demandé un état indiquant le résultat des voyages accomplis par les navires qui ont transporté du bétail de Montréal et de Québec, au cours de la saison 1923; on veut connaître le total des recettes et des dépenses, les recettes provenant du transport du bétail et des autres produits séparément, et les recettes pour une cargaison entière de bétail et de grain. En deuxième lieu, on désire un état indiquant les détails des recettes et des dépenses réelles imputables au transport d'une cargaison complète de bétail, soit 233 têtes; en troisième lieu, un aperçu des opérations des navires transportant le grain sur les grands lacs et le bois à pâte des ports du golfe; et quatrième, les taux océaniques sur la viande frigorifiée transportée de l'Argentine au Royaume-Uni en 1923, y compris le genre de navire faisant ce commerce, la vitesse, la longueur moyenne du transport ferroviaire au port d'exportation, les taux de chemin de fer, et des données comparatives pour le Canada. Nous ne possédons pas tous ces renseignements; cinquièmement, le nombre du personnel de la marine marchande, et, en dernier lieu, une description du commerce avec les Antilles.

*M. Harris:*

Q. Avez-vous des copies de cet état?—R. Non, mais nous en fournirons avec plaisir.

L'hon. M. GRAHAM: Le comité serait heureux d'en avoir une copie complète.

Le TÉMOIN: Je vous ferai remarquer que nous avons eu très peu de temps pour le préparer; il nous a fallu téléphoner à Montréal et faire un nombre considérable de ratures.

L'hon. M. GRAHAM: Est-ce qu'on ne trouvera pas cet état aux procès-verbaux?

Le TÉMOIN: Je vais remettre cette copie au sténographe, qui en préparera un double, et ainsi vous aurez ce que vous désirez.

L'hon. M. GRAHAM: Je crois que nous devrions faire cela. Nous devrions avoir des copies de ce document.

Le PRÉSIDENT: Nous n'avons ici ce matin que trois copies des procès-verbaux d'hier, Je vais demander au sténographe de nous en obtenir d'autres, une pour chaque membre du comité...

L'hon. M. GRAHAM: Je recommanderais que nous en fassions préparer quelques copies supplémentaires lorsque nous en demanderons d'autres, afin d'en fournir au premier ministre, à M. Meighen et à M. Forke.

Le TÉMOIN: Je désirerais en avoir une copie moi-même, afin de pouvoir contrôler ces chiffres.

Le PRÉSIDENT: Le comité se compose de 15 membres; 20 copies suffiront-elles — ou 25?

Le PRÉSIDENT (au sténographe): Préparez 25 copies des procès-verbaux.

Le TÉMOIN: Je vais remettre une copie de tout ceci au sténographe afin que ce soit inséré avec exactitude au procès-verbal.

[Sir Henry Thornton.]